



Bulletin municipal de la commune d'Arthès – 1^{er} semestre 2024



Dimanche 2 juin, une montgolfière captive était installée sur le terrain de foot d'Arthès pour des décollages caritatifs au profit de la Fondation Groupama. Le vent s'est levé en milieu de matinée, une occasion manquée pour notre apprenti aérostatier de saisir sur la pellicule quelques vues du village peu communes ! Pas de soucis météo en revanche pour la marche solidaire au profit de la recherche sur les maladies rares. Cette manifestation départementale a réuni plus de 350 personnes dont près de 60 bénévoles des associations arthésiennes et organisateurs Groupama. L'ensemble des inscriptions, dons et tombola ont contribué à une collecte de 7260 euros reversés à FRAGILE X FRANCE.

Ci-contre la montgolfière prête à s'élever au centre du terrain de foot avant le coup de vent et ci-dessous le groupe des encadrants



Festivités de la Saint Pierre



Vendredi 28 juin

21 h Pétanque en doublette
21 h Spectacle musical gratuit
avec « Les Tontons du Zinc »



Samedi 29 juin
« Arthésienne »



À partir de 9 heures devant la salle polyvalente d'Arthès

21 h Repas ouvert à tous

Renseignements au 05 63 45 02 90 ou au 06 82 73 15 57

Dimanche 30 juin

9 h Vide grenier Inscriptions Mairie au 05 63 55 10 11
Restauration possible sur place

12 h Vin d'honneur offert par la Mairie



Lundi 1^{er} juillet

12 h Repas tripoux 12 €

sur inscription avant le 24 juin au 05 63 45 02 90

14 h 30 Pétanque tripléte en 4 parties



LE MOT DU MAIRE

Chères arthésiennes, chers Arthésiens,

Mi 2024, nous ne voyons pas le temps passer dans ce monde d'incertitudes, la guerre est toujours à nos portes, malheureusement d'autres conflits éclatent dans diverses régions, tout ceci impacte l'économie et aussi le moral des français. Dans ce contexte, avec mon équipe, nous faisons notre possible pour faire « avancer » notre village.

Les travaux importants du groupe scolaire Carcenac sont bien avancés, déjà trois classes ont réintégré leurs locaux, pour le moment le « timing » est respecté.

Au 56 chemin de Riols, une MAM (maison d'assistantes maternelles) va ouvrir dans les prochains mois, juste derrière le cabinet d'infirmières.

Les deux projets tant attendus, maison Séniors et maison de médecins, sont toujours d'actualité, deux médecins ont déjà visité les locaux provisoires, deux dossiers que nous tenons à faire aboutir dans les meilleurs délais.

Pendant l'été, pour assurer la continuité de la piste piétonne et cyclable [Albi-Saint-Juéry-Lescure], différents aménagements seront réalisés pour la traversée du village.

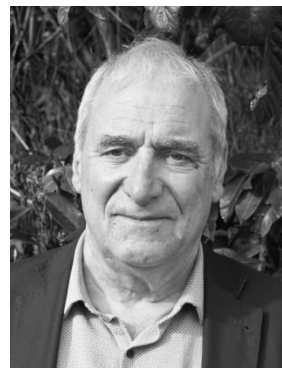
Voilà trois dossiers qui sont en cours, sûrement, d'autres modifications importantes vont se réaliser mais nous en reparlerons dans les prochains mois.

L'été est là, l'automne va arriver, avec ses festivités nombreuses organisées par nos associations et l'OMEPS.

La fête des écoles le 15 juin, la journée sportive du Conseil Municipal Jeunes le dimanche 16 juin (ces derniers ont remporté le premier prix départemental), la fête de la musique du 21 juin, une exposition et bourse nationale les 22 et 23 juin sur les coquillages du monde, l'Arthésienne (un bon moment convivial pour se retrouver), le feu d'artifice du 13 juillet et enfin « Confluences » (chansons et théâtre) proposé par l'Association Culturelle fin septembre forment ce programme bien fourni.

Merci à tous les bénévoles qui animent le village.

Bel été à vous tous.



Le Maire

Jean-Marc FARRÉ

A handwritten signature in black ink that reads "Jean-Marc Farré". The signature is written in a cursive style with a vertical line extending downwards from the start of the name.

BUDGET

COMMUNE D'ARTHÈS

NOTE DE PRÉSENTATION BRÈVE ET SYNTHÉTIQUE

BUDGET PRIMITIF 2024

BUDGET PRINCIPAL

I – LE CADRE GÉNÉRAL DU BUDGET

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles soit jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la commune et sera disponible sur le site internet de la commune.

Le budget primitif prévisionnel retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2024. Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre et antériorité.

Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte, ou le 30 avril l'année de renouvellement de l'assemblée et transmis au représentant de l'État dans les 15 jours qui suivent son approbation.

Par cet acte, le maire, ordonnateur est autorisé à effectuer les opérations de dépenses et recettes inscrites au budget, pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024.

Le budget 2024 est voté le 4 avril 2024 par le Conseil Municipal.

Il pourra être consulté sur simple demande au secrétariat général de la mairie aux heures d'ouverture des bureaux (du lundi au vendredi : de 8 h 15 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 17 h 30).

Il est établi avec la volonté :

- de maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants,
- de contenir la dette en limitant le recours à l'emprunt,
- de mobiliser des subventions chaque fois que possible.

Les sections de fonctionnement et investissement structurent le budget de notre collectivité.

D'un côté, la section de fonctionnement (gestion des affaires courantes) ; de l'autre la section investissement qui a vocation à préparer l'avenir (constructions, aménagement, acquisitions ...)

II – LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Généralités :

Le budget de fonctionnement permet à notre collectivité d'assurer le quotidien.

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

Les dépenses et les recettes de fonctionnement s'équilibrent à 2 002 546 € et les dépenses et les recettes de la section d'investissement s'équilibrent à 1 838 971 €.

BUDGET

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 1 845 171,40 € pour un montant total de dépenses prévisionnelles qui s'élèvent à 2 002 546 €.

Charges à caractère général :

Ce chapitre (011) comprend l'essentiel des dépenses de fonctionnement courantes des services pour un montant total de 565 779,01 €.

Charges de personnel :

Les dépenses du chapitre 012 (charges de personnel) s'élèvent à 740 000 €. Cette masse salariale inclut les mises à disposition du personnel au SIVU ARTHÈS/LESCURE.

Autres charges de gestion courante

Les dépenses du chapitre 65 (autres charges de gestion courante) comprennent essentiellement la participation au SIVU Arthès/Lescure (331 409 €), les subventions aux associations (43 556,39 €) et la subvention au CCAS de 3 500 €. Ce poste de dépenses s'élève à 529 965,39 €.

Charges financières

Ce chapitre (66) s'élève à 3 927 € et correspond aux intérêts des emprunts en cours de la commune et ceux correspondants à la dette récupérable envers la C2A.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 1 824 450,28 € pour un montant total de recettes prévisionnelles qui s'élèvent à 2 002 546 € dont le résultat reporté de 178 095,72 €.

Produits des services, du domaine, et ventes diverses (chapitre 70)

Le montant prévisionnel est 100 200 € et comprend essentiellement la part des familles aux frais de restauration scolaire.

Impôts et Taxes (Chapitres 73 et 731))

Les recettes du chapitre 73 et 731 s'élèvent respectivement à 205 973 € et 1 072 211 €. Elles se composent essentiellement des recettes issues des impôts locaux et de l'attribution de compensation versée par la C2A. Cette dernière s'élève à 105 341 €.

La Fiscalité

Le produit fiscal attendu pour 2024 est évalué à 1 202 612,06 € environ en tenant compte des bases prévisionnelles et une augmentation des taux de 2 %.

Dotations, subventions et participations (chapitre 74)

Ces recettes s'élèvent à 412 162 €.

Les recettes de ce chapitre proviennent essentiellement des dotations de l'État (DGF) en baisse d'année en année. Le montant estimatif de la DGF est de 151 927,00 € et la dotation de solidarité rurale « péréquation » est de 44 380 €. (DGF: dotation globale financière versée par l'État)

BUDGET

Historique des
versements DGF
perçus par la
commune d'Arthès

DGF 2014 : 284 507 €
DGF 2015 : 248 712 €
DGF 2016 : 212 832 €
DGF 2017 : 188 020 €
DGF 2018 : 180 225 €
DGF 2019 : 171 197 €
DGF 2020 : 165 526 €
DGF 2021 : 157 497 €
DGF 2022 : 151 776 €
DGF 2023 : 152 433 €
DGF 2024 : 151 927 € (montant attendu)

III- LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la ville à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, des dépenses ou des recettes à caractère exceptionnel.

Pour un foyer, l'investissement a trait à tout ce qui contribue à accroître le patrimoine familial.

Le budget d'investissement d'une collectivité regroupe :

- **en dépenses** : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur ses structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.
- **en recettes** : deux types de recettes coexistent, les recettes dites patrimoniales telles que les recettes perçues en lien avec les permis de construire (taxe aménagement) et les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus (ex : FSIL, DETR, Département ...)

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'équipement inscrites au BP 2024 s'élèvent à 800 677 €. Les restes à réaliser (956 602 €), les dépenses financières (81 692 €) dont remboursement capital (64 021 €), la taxe aménagement à reverser à la C2A (17 671 €) soit un total de dépenses réelles d'investissement de 1 838 971 €.

Les principales dépenses d'équipement proposées dans ce budget sont présentées ci-dessous :

- Grosses réparations Groupe scolaire : 1 230 594 € dont RAR* : 942 500 €
- Réparations toiture mairie : 30 000 €
- Parc urbain : 68 583 €
- Réseaux électricité (extension Ch. De Riols) : RAR 14 102 € + 5 000 € extension réseau Ch. Riols
- Réfection terrain foot : 50 000 €
- GIP : 94 000 €
- Toiture Salle de Loisirs : 222 000 €

RAR* : reste à réaliser

BUDGET

Solde d'exécution de la section d'investissement (budget 2023) reporté : 631 370,22 €.

FCTVA : 21 099,79 €

Taxe d'aménagement (TA) : montant attendu 35 000 € en fonction des permis de construire accordés.

Subventions d'investissement :

les subventions notifiées et inscrites au budget se décomposent comme suit :

Reste à réaliser : 12 500 € (subvention région city park)

DETR « Toiture Mairie » : 6 216 €

Subvention Fonds Verts (groupe scolaire) : 358 293 €

COMPTE ADMINISTRATIF 2023

COMMUNE D'ARTHÈS

NOTE DE PRÉSENTATION BRÈVE ET SYNTHÉTIQUE

COMPTE ADMINISTRATIF 2023

BUDGET PRINCIPAL FONCTIONNEMENT

DÉPENSES ET RECETTES 2023 PAR CHAPITRE

DÉPENSES 2023

Chap. 011 : Charges à caractère général	482 338,69 €
Chap. 012 : Charges de personnel	653 244,06 €
Chap. 014 : Atténuation de produits	2 738,00 €
Chap. 65 : Autres Charges	409 218,84 €
Total Dépenses gestion courante	1 547 539,59 €

Chap. 66 : Charges financières	2 773,62 €
Chap. 67 : Charges exceptionnelles	4 574,60 €
Chap.68 : Dotations provisions	196,00 €
Total Dépenses réelles de fonctionnement	1 555 083,81 €

Chap. 042 : Opérations d'ordre	233 796,37 €
--------------------------------	--------------

TOTAL DÉPENSES 1 788 880,18 €

RECETTES 2023

Chap. 013 : Atténuation de charges	50 202,18 €
Chap. 70 : Produits des services	123 633,86 €
Chap. 73 : Impôts et taxes	1 190 317,26 €
Chap. 74 : Dotation, subventions	430 236,23 €
Chap. 75 : Autres produits gestion courante	3 387,00 €
Total recettes gestion courante	1 797 776,53 €

COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Chap. 76 : Produits financiers	3,44 €
Chap. 77 : Produits exceptionnels	82 019,84 €
Total recettes réelles de fonctionnement	1 879 799,81 €

Chap 042 : Opérations d'ordre	20 140,52 €
TOTAL RECETTES	1 899 940,33 €

Recettes	1 899 940,33 €
Dépenses	- 1 788 880,18 €
Résultat exercice	111 060,15 €
Excédent antérieur reporté	379 767,35 €
Résultat clôture	490 827,50 €

AFFECTATION DU RÉSULTAT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

L'excédent de fonctionnement (490 827,50 €) sera affecté à hauteur de 178 095,72 € ligne 001 – Excédent de fonctionnement reporté, le solde 312 731,78 € au compte 1068 à l'article 002, section Fonctionnement, excédent de fonctionnement reporté.

INVESTISSEMENT DÉPENSES ET RECETTES 2023 PAR CHAPITRE

DÉPENSES 2023

Chap. 21: : immobilisations corporelles	16 476,50 €
Chap. 23 : immobilisation en cours	125 553,82 €
Total dépenses équipement	142 030,32 € (a)

Chap 10 : Dotations, fonds divers	16 202,10 €
Chap. 16 : Emprunt	37 353,81 €
Total des dépenses financières	53 555,91 € (b)

Total des dépenses réelles d'investissement	195 586,23 € (a+b)
--	---------------------------

Chap 040 : opération ordre	20 140,52 €
Chap 041 : opérations patrimoniales	24 067,12 €
Total des dépenses d'ordre	44 207,64 € (c)
Total des dépenses d'investissement	239 793,87 € (a+b+c)

RECETTES 2023

Chap. 13 : Subventions	69 699,40 €
Chap. 20 : Immo incorporelles	2 880,00 €
Total des recettes équipement	72 579,40 € (a)

Chap 10 :	59 474,98 € (b)
TOTAL RECETTES RÉELLES	132 054,38 € (a+b)

Chap 040 : opération ordre	233 796,37 €
Chap 041 : opération patrimoniale	24 067,12 €
Total recettes ordre	257 863,49 € (c)

TOTAL RECETTES	389 917,87 € (a+b+c)
-----------------------	-----------------------------

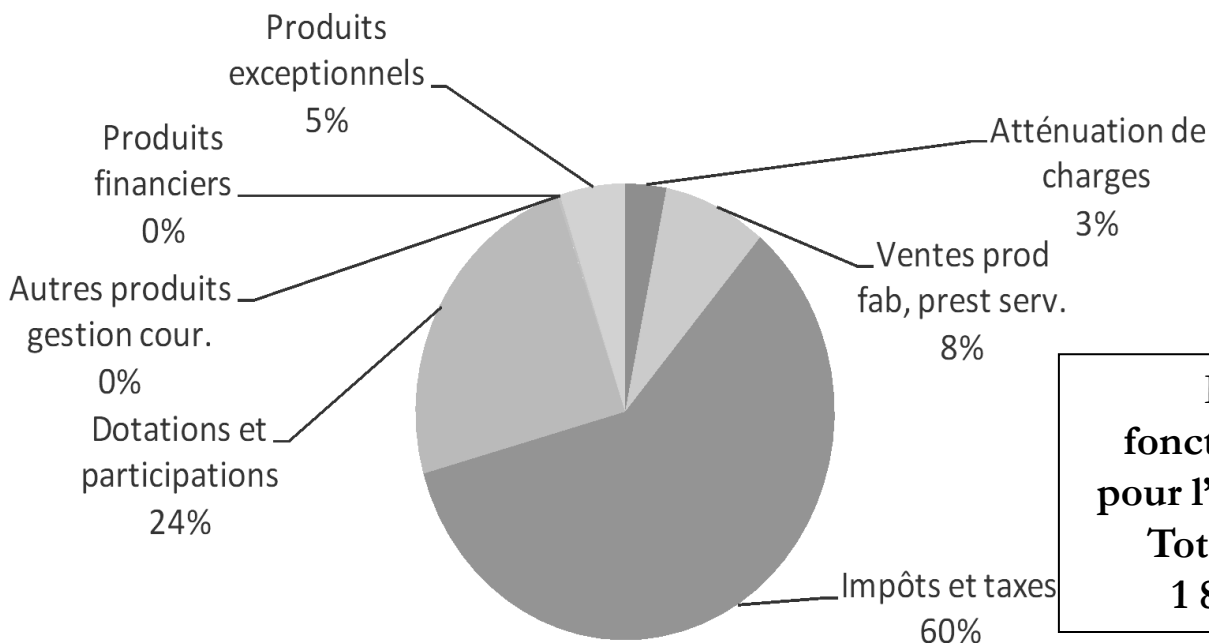
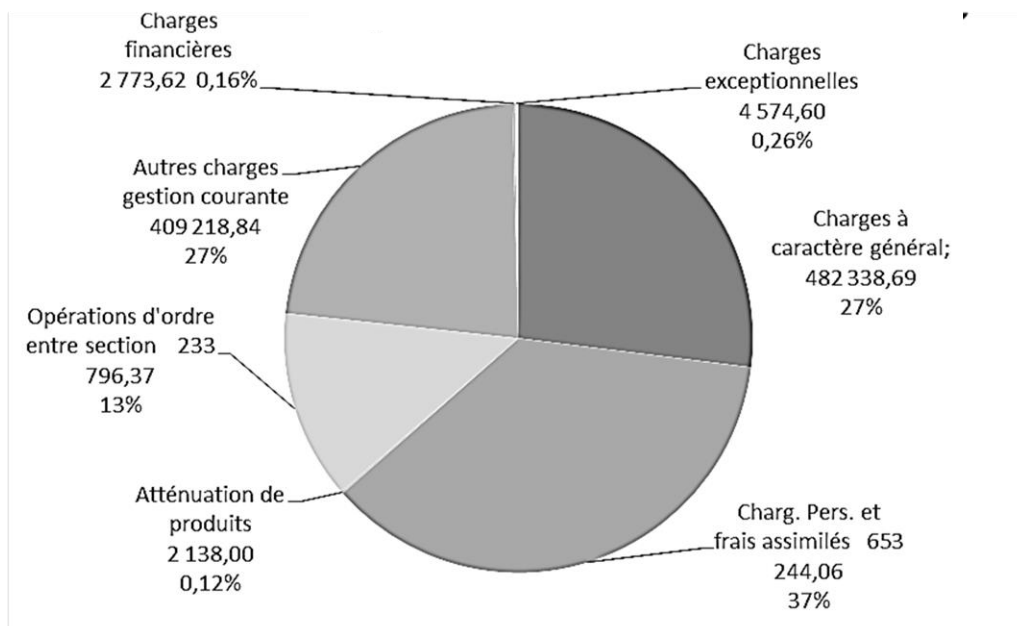
COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Recettes	389 917,87 €
Dépenses	239 793,87 €
Résultat exercice	150 124,00 €
Antérieur reporté	481 246,22 €
Résultat clôture	631 370,22 €
Restes à réaliser (Dépenses)	956 602,00 €
Restes à réaliser (Recettes)	12 500,00 €
Résultat définitif	-312 731,78 €

AFFECTATION DU RÉSULTAT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

L'excédent d'investissement (631 370,22 €) sera repris intégralement à l'article 001 « Excédent d'investissement reporté »

Dépenses de fonctionnement pour l'année 2023
Total dépenses : 1 788 880,18€



Recettes de fonctionnement pour l'année 2023
Total recettes : 1 899 940,33 €

INFORMATIONS (RAPPEL)

Les règles du savoir-vivre entre voisins sont quelquefois mises à mal, pendant la belle saison qui est plus propice à la vie au dehors !

Première règle de bon sens : « entre voisins moins on s'entend, plus on s'entend bien »

Ci-dessous quelques articles extraits de l'arrêté préfectoral du portant réglementation des bruits de voisinage :

ARTICLE 2 : afin de protéger la santé et la tranquillité publiques, tout bruit anormalement intense causé sans nécessité ou dû à un défaut de précaution est interdit, de jour comme de nuit.

ARTICLE 18 : les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toute les mesures propres à la tranquillité des habitants des immeubles concernés et du voisinage et ceci de jour comme de nuit.

ARTICLE 19 :

Les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par les bruits émanant de leurs activités, des appareils ou machines qu'ils utilisent ou par les travaux qu'ils effectuent.

À cet effet, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique et appareils bruyants ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- **les jours ouvrables : de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 20 h 00**
- **les samedis: de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 20 h 00**
- **les dimanches et jours fériés : de 10 h 00 à 12 h 00**

ARTICLE 21 :

Les propriétaires ou possesseurs de piscines sont tenus de prendre toutes mesures afin que le comportement des utilisateurs ainsi que les installations ne soient pas source de nuisances sonores pour les riverains.

Cas des travaux bruyants. chantiers de travaux publics ou privés, réalisés sur et sous la voie publique, dans les propriétés privées, à l'intérieur de locaux ou en plein air.

ARTICLE 22 :

Tous les travaux bruyants sont interdits : tous les jours de la semaine de 20 heures à 7 heures, toute la journée des dimanches et jours fériés, exceptées les interventions d'utilité publique en urgence.

ARTICLE 23 :

Les activités de service public effectuées sur le domaine public (ramassage des ordures ménagères , etc.) ne sont pas concernées par les contraintes d'horaire du présent arrêté.

PLAN CANICULE

Depuis les évènements survenus lors de la canicule de l'été 2003, la loi confie aux maires de recenser les personnes âgées (65 ans et plus), les personnes de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail et les personnes adultes handicapées vivant à leur domicile et isolées, ceci en prévention des risques pour leur santé en cas de phénomènes météorologiques majeurs.

Ce registre permet, par un contact régulier avec les personnes inscrites, de leur apporter conseils et assistance. L'inscription est volontaire, elle s'effectue à la demande de la personne concernée, de son représentant légal ou d'un tiers (médecin traitant, parent, voisin, service d'aide à domicile, ...). La démarche s'effectue en mairie. En cas d'alerte météo (il existe 4 niveaux) maximales différentes procédures d'intervention et de soutien sont facilitées par la connaissance de ce registre qui est transmis à la Préfecture.

A.L.A.E. (Accueil de Loisirs Associé à l'École)
A.L.S.H. (Accueil de Loisirs Sans Hébergement)
C.A.J.I. (d'Action Jeunesse Intercommunal)

Voilà que déjà les vacances d'été arrivent à grand pas après celles d'hiver et de printemps pendant lesquelles ce sont pas moins de 300 enfants et jeunes d'Arthès et de Lescure qui ont poussé les portes de l'ALSH 3-10 ans ou du CAJI 11-17 ans. Pour l'ALAE 6-10 ans, la rénovation de l'école élémentaire d'Arthès lancée en décembre a quelque peu modifié l'organisation mise en place par les animateurs afin d'assurer un accueil de qualité en toute sécurité, tout cela en collaboration avec l'équipe enseignante et les services techniques de la mairie.

Cette année la fête de l'ALAE appelée « fête du jardin » aura lieu le 14 juin à l'école élémentaire de Lescure d'Albigeois

Informations sur les loisirs de l'été pour l'ALSH 3/10 ans et 11-17 ans avec le service enfance jeunesse Arthès Lescure

Nota : Attention cette année, l'accueil de loisirs accueillera les enfants de 3 à 10 ans de 7 h 30 à 18 h 30 dans les locaux des écoles élémentaires et maternelles de Lescure d'Albigeois.

Le CAJI 11-17 ans ouvrira son accueil à la maison du CAJI 10 avenue de l'Hermet à Lescure le 08/07/2024 jusqu'au 28/08, attention période de fermeture du 29/07 au 09/08

Contact :

ALAE ALSH 3-10 ans
Maison du CAJI 10 avenue de l'Hermet 81 380 Lescure d'Albigeois
05 63 55 27 62 alae-alsh@sivom-arthes-lescur.fr

CAJI 11-17 ans
Maison du CAJI 10 avenue de l'Hermet 81 380 Lescure d'Albigeois
05 63 55 27 62 courrier@sivom-arthes-lescur.fr



ASSOCIATIONS

La passion de la danse

Salle Georges ALBINET – 81160 Arthès

Association loi du 1er juillet 1901 - décret du 1^{er} août 1901

La prochaine saison débutera

à la salle Georges Albinet à Arthès :

–le jeudi 5 septembre 2024 :

- « confirmés » - de 19 h à 20 h 30
- « bachata » - de 20 h 30 à 21 h 30
- « initiés » - de 21 h 30 à 23 h

–le mardi 10 septembre 2024 :

- « débutants » - de 21 h à 23 h



3 cours de découverte vous sont offerts. Quel que soit le cours choisi et le nombre de cours, l'adhésion annuelle est de 70 €.

Comme chaque année des soirées seront organisées tout le long de la saison et nous envisageons également d'animer des stages.

Venez nous rejoindre afin de danser ou d'apprendre à danser (Rock, chacha, rumba, samba, bachata et plus) dans une ambiance conviviale et dynamique où chacun peut apprendre à son rythme sur des musiques contemporaines. Nous vous attendons nombreux.

Pour tout renseignement vous pouvez contacter Christiane, l'animatrice responsable des cours au 06-04-53-04-13

Mail : chrismidanse@gmail.com

L'Île oz'enfants

L'année 2023 s'est clôturée avec l'assemblée générale de l'association.

Le nouveau bureau est composé de :

M^{me} ROUSSEL Solène → Présidente

M^{me} ROBERT Florence → Trésorière

M^{me} BARRAU Marie-Line → Secrétaire

M^{me} CAYSSIALS Isabelle → Secrétaire adjointe



Le début de l'année 2024 a été riche en activités :

- éveil musical à Arthès avec Cilia et Jean-Michel Roitéro
- le carnaval de l'association avec la présence de la mascotte Chase de la Pat Patrouille, les enfants étaient émerveillés, mais certains en avaient un peu peur,
- sortie à Zig Park,
- venue de la ferme itinérante « Un brin de ferme » à Lescure, les enfants ont pu caresser lapins, poules, cochons d'Inde et chèvres,
- chasse aux œufs de Pâques à Cunac.

Les bénévoles de l'association ont tenu un stand à la traditionnelle foire du 8 mai à Lescure.

Avant les vacances il nous reste encore quelques belles sorties : Exoticamis, petit train ou manège à Albi, visite chez les pompiers et la venue de Franck à Saussenac pour un éveil musical rythmé.

Un spectacle animé par la troupe « Les mille Bras clôturera le 1^{er} semestre

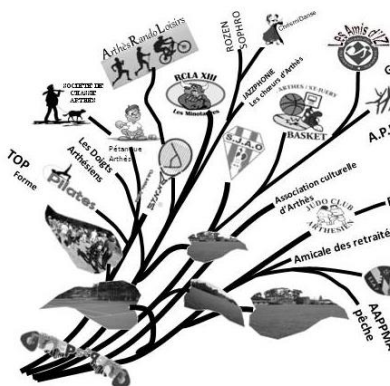
FORUM DES ASSOCIATIONS

Soutenu et encouragé par la municipalité, cette manifestation se déroulera le **samedi 7 septembre de 10 heures à 17 heures**

à la salle Georges Albinet

Toutes les associations culturelles et sportives d'Arthès seront présentes. Les Arthésiens et amis visiteurs pourront les découvrir à travers la visite de leurs stands, des animations et des démonstrations seront proposées. Il y aura une exposition de bonsaïs.

N'hésitez pas à venir vous renseigner et partager un moment avec les acteurs de la vie de la communauté arthésienne !



Amicale des retraités d'Arthès

Pour la fin du 1^{er} semestre 2024 :

- le jeudi 23 mai petit loto
- le mercredi 12 juin sortie en Lot & Garonne à la ferme Lafitte pour la fête du cochon et cochonnailles

L'Amicale des Retraités vous annonce son programme pour le 2^e semestre 2024 :

- du 24 au 26 septembre « Pyrénées catalanes : au pays des trains de montagne »
 - Mont Louis – Villefranche de Conflent : le petit train jaune,
 - Nuria : le train bleu à crémaillère,
 - Pays cathare : vallée de l'Aude le train rouge,
- nos petits lotos : les jeudi 19 septembre et 14 novembre à 14 h salle des fêtes Georges Albinet,
- le jeudi 10 octobre : après midi spectacle à la salle des fêtes Georges Albinet réservé aux adhérents et non adhérents,
- le jeudi 17 octobre : grillade des châtaignes à la salle des Fêtes Georges Albinet réservé aux adhérents
- le vendredi 25 octobre : inscription repas dansant 9 novembre salle des Associations ouvert aux adhérents et non adhérents,
- le samedi 9 novembre : repas dansant ouvert aux adhérents et non adhérents,
- le jeudi 5 décembre : distribution du colis de Noël , renouvellement des cartes et inscription de nouveaux adhérents,
- le dimanche 8 décembre : 2^{ième} grand loto de l'année à 14 h salle des fêtes Georges Albinet,
- le jeudi 12 décembre : dernier rendez vous de l'année 2024 à la salle des fêtes Georges Albinet pour passer un après-midi en chansons avec la Chorale « Au plaisir de Chanter d'ALBI » et pour terminer la succulente bûche de Noël réglera nos papilles.

L'atelier informatique vous donne rendez vous pour une nouvelle année studieuse pour se familiariser et se perfectionner avec l'outil informatique.

Le Conseil d'Administration de l'Amicale des Retraités d'Arthès reste attentif aux propositions que vous pouvez faire dans la boîte à idées mise à disposition afin de nous aider à diversifier ou varier nos activités

Nous vous souhaitons de très bonnes vacances d'été.

Notre contact : Présidente M^{me} RIVENQ Catherine Tél :06.18.92.91.55



Top Forme vous dit un grand MERCI à tous pour avoir pu participer à la soirée des années 80 ! Ce fut une belle réussite.
N'hésitez pas à nous contacter pour des renseignements sur toutes nos activités et horaires.

**BODY ZEN – CAF – PILATE – TABATA –
CARDIO /RENFO – SEXY DANCE'S**

topforme@gmx.fr ou tél : 06 24 75 60 34

CONSEIL MUNICIPAL JEUNES D'ARTHÈS

Pour la deuxième année consécutive, le Conseil Municipal Jeunes d'Arthès (CMJ) a participé au Trophée de l'Engagement Local en préparant et en organisant une journée « Sport intergénérationnelle » projet élaboré depuis le début de l'année, impliquant toutes les associations sportives de la commune.

Une vidéo, réalisée par Adam JOULIA et ses assistants a été envoyée à l'Association des Maires du Tarn dans le cadre d'un appel à projets. Un jury a classé tous les projets proposés par les CMJ du Tarn, rude concurrence !

Le premier prix est attribué au CMJ d'Arthès pour son action en faveur de la promotion du « sport pour tous » Félicitations et bravo à toute l'équipe du CMJ Arthès et à leurs encadrants. Le trophée de l'engagement local des jeunes élus tarnais leur a été remis le samedi 4 mai à la salle des fêtes d'Aussillon lors de la 4^e édition de la journée de la Jeunesse.



Photo ci-contre: le trophée 2024 avec les sourires de satisfaction ...

En 4^e page de couverture, vous trouverez l'affiche de l'évènement proposé par le CMJ. Madame Chantal RÉGA, athlète de haut niveau est la marraine de ce projet.

Il est important pour tous de venir participer pour encourager cette initiative et pourquoi pas trouver une idée d'activité physique pour la rentrée.

Les associations sportives proposeront des initiations à différents sports en version ludique et en format sport santé.

ÉCOLE MATERNELLE

Cette année, il y a 68 élèves à l'école maternelle répartis en 3 classes : petite section, moyenne section et grande section.

Un thème général a été impulsé par un projet en musique autour des émotions.

Des ateliers de danse et de jeux coopératifs seront bientôt proposés aux enfants pour compléter cette approche.

Tous les enfants de l'école ont pu bénéficier d'interventions du CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement) afin de découvrir les sols vivants.

Les 3 classes se sont rendues au Musée Toulouse Lautrec afin de découvrir des œuvres de l'artiste albigeois et de profiter d'un atelier animé par une plasticienne.

Tous les élèves participent à 3 rencontres sportives organisées par l'USEP (Union Sportive de l'Enseignement du Premier Degré) : jeux d'opposition ou randonnée contée, jeux d'orientation, olympiades.

Au cours de l'année, des animations communes à tous les enfants de l'école ont été proposées : fête du sport, spectacle et fête de Noël, carnaval..

Chaque classe a aussi ses propres projets qui s'ajoutent à cette liste.

Nous remercions la mairie, l'Association des Parents d'Élèves et les parents accompagnateurs, qui, par leurs subventions, contribuent à rendre ces évènements possibles.



INFORMATIONS

Nous rappelons que les activités de baignade dans la rivière Tarn sont totalement interdites en dehors des zones réglementées, piscines de rivière, plage aménagée surveillée autorisant les activités nautiques.

À Arthès, le Tarn bordant la commune n'échappe pas à cette règle ! Des panneaux signalent cette interdiction en amont et en aval de l'usine hydroélectrique. D'autres panneaux vont compléter cette signalétique.

Tout contrevenant s'expose aux différents dangers signalés par les panneaux. La commune ne pourrait être tenue pour responsable en cas d'accident.



RAPPEL INFORMATIONS ENCOMBRANTS

Le ramassage des encombrants est un service très coûteux que la commune a mis en place chaque premier mercredi du mois.

Pour information il est proposé à tous les administrés mais surtout à ceux qui ne peuvent se déplacer en déchetterie. Déclarer son intention de déposer des objets devant sa porte à la mairie jusqu'au mardi midi précédent le 1^{er} mercredi de chaque mois

Le tonnage ramassé est de plus en plus important, nous ne pouvons pas assurer plusieurs passages dans le mois.

Beaucoup d'objets n'ont pas à être déposés dans ces encombrants (exemple : vieux sac de ciment, « Placo », gravats, etc.).

Nous précisons que nous sommes pratiquement une des seules communes à offrir cette prestation.

Afin que nous conservions ce service, il appartient à chacun de prendre ses responsabilités. Merci beaucoup.

ÉTAT CIVIL 2023 *

NAISSANCES

BAILLOU Martin

BOUSQUET Raphaël

FAURE Robin

FERREIRA ARAUJO Beatriz

MARTY Lyana

MASSIÉ Victoria

PALAZY Alice

DÉCÈS

BERNARD Nadine née ALFRED

CAUSSÉ Jean Pierre

CORADELLO Claudy née BORIES

DURAND Hélène née PASTUREL

FALIÈRES Roger

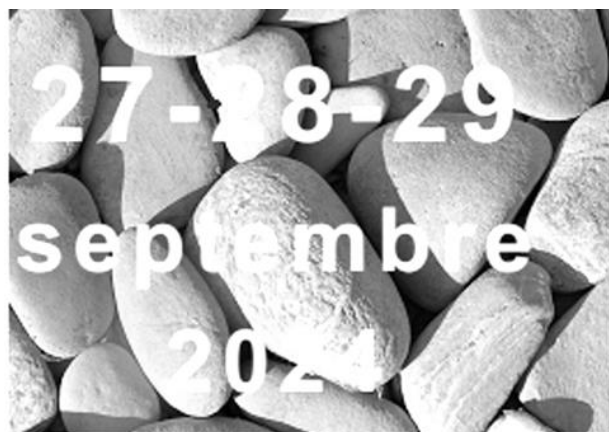
SABATIER Jean

MARIAGES

BLASZCZYK Damien et MURAT Amélie

RIGOULAT Lilian et ALVERNHE Catherine

* Liste non exhaustive car publication soumise à autorisation des familles



Samedi 28, 20 h 30



Éric **ALIAS** avec son accent chantant et avec ses compères rend depuis plusieurs années un hommage vibrant à son idole, à son Monument de la chanson : "Je ne suis pas fanatique, je suis imbibé de **Claude**, c'est lui, c'est sa sève qui coule dans mes veines, j'aime profondément **Nougaro**, **Nous** l'aimons, et c'est cette Passion-Aimant qui nous a réunis, et continue de réunir de plus en plus de spectateurs à chacun de nos spectacles."

Tout public

Vendredi 27, 20 h 30

Après avoir joué *Merci il y a* une dizaine d'années,

Jean-Marie Combelles retrouve **Daniel Pennac** avec une adaptation du **Journal d'un corps** concoctée avec **Catherine Vaniscotte** pour la mise en scène.

De ses 12 ans jusqu'à sa mort, soit durant soixante-quinze années, le narrateur tient un journal intime. Il n'y confie pas ses pensées secrètes, il tient le **journal de son corps**. Voici donc un journal exclusivement centré sur les découvertes et les surprises que nous réserve notre corps.

Spectacle réservé aux adultes



Dimanche 29, 17 h

"La flûte enchantée...enfin presque"

Par les **SoutiensGorges**

"Un hommage à **Mozart** bien à nous...Ce cabaret lyrique ne va pas seulement vous faire rire il va vous étonner"

Tout public

**Entrée : 12 €, 10 €, 5 €
Gratuit pour les moins
de 12 ans**

Association Culturelle d'Arthès

05 63 55 18 56 / 05 63 45 05 93

Courriel : acarthes@free.fr

Site : <http://acarthes.free.fr>



ASSOCIATIONS

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DES ÉCOLES D'ARTHÈS

L'année scolaire 2023-2024 est déjà bientôt finie.

Les bénéfices de cette année nous permettent d'augmenter à nouveau la part par enfant que nous reversons aux écoles.

Le Loto s'est bien passé, malheureusement trop de lotos ce jour-là autour de nous, nous réfléchissons pour mieux améliorer les choses et bien sûr avec toujours de beaux lots au rendez-vous.

Nous profitons de l'occasion pour renouveler nos sincères remerciements à tous les donateurs, tous les participants ainsi qu'aux parents d'élèves pour leur aide précieuse apportée lors de cette manifestation.



La troisième édition du vide grenier s'est très bien déroulée, le temps était au rendez-vous. en plus une vente, une autre initiative et la fête des écoles que nous préparons aussi, nous vous attendons nombreux avec un repas préparé par un traiteur (Tarn Viande) le 15 juin 2024.

Durant cette année, nous avons pris soin de relever les points à améliorer, et aussi ce qui a bien fonctionné. Nous essayons de rectifier, d'améliorer et de trouver de la nouveauté. N'hésitez pas à venir nous trouver, partager vos impressions, nous avons besoin de vous.

Cette fin d'année sera synonyme de changement avec le départ de certains membres du bureau... la trésorière Laetitia Fabre et la trésorière adjointe Élodie Massol laisseront leur place car leurs filles terminent leur scolarité au primaire. Nous cherchons donc des personnes pour un changement de bureau .

Nos écoles, nos enfants ont toujours besoin de votre soutien. Si vous avez un peu de temps, quelques idées, l'envie de vous investir au niveau associatif alors sachez que vous serez les BIENVENUS.

La participation du maximum de familles et d'habitants de la commune est essentielle. L'assemblée générale se déroulera fin septembre où nous aimerions voir plus de monde.

Par la suite, l'agenda de l'année prochaine se composera en partie des manifestations « piliers » avec peut-être la fête Halloween, les ventes autour des fêtes de fin d'année, le loto, le vide grenier et la fête des écoles. Pour nos actions supplémentaires, il faudra patienter.

ASSOCIATION JAZZPHONIE

L'association **Jazzphonie** a pour objectif principal l'apprentissage du chant choral sous la direction de Tatiana Danilian, cheffe de chœur professionnel, rattachée à l'école de musique et de danse du Tarn.

Nous chantons à capella et nous abordons les chants traditionnels et musique du monde à 3 ou 4 voix. La voix est un véritable instrument musical qui se travaille.

Tout cela vous semble très sérieux ? Bien sûr il faut une certaine régularité mais tout cela se passe dans une ambiance conviviale et nous prenons tous plaisir à nous retrouver lors des répétitions. Aucun de nous n'est professionnel , le plaisir de chanter est ce qui nous rassemble.

Pour bien chanter une seule formule, se faire plaisir. Venez nous retrouver si le cœur vous en dit tous les mercredis de 20 h à 22 h, salle Georges Albinet à Arthès.

Comme tous les ans nous avons organisé une soirée Jazz Manouche avec le groupe CLAP SWING le samedi 23 mars 2024 qui a rencontré un franc succès.

Le vendredi 24 mai 2024 c'est avec une rencontre chorale à l'église que nous nous sommes retrouvés.

Pour clôturer l'année nous participons à la fête de la musique le vendredi 21 juin 2024 organisée par la municipalité.

Nous participons aussi à différents concerts.

Contact : Jackye Chèvre Tél : 06 10 15 17 35

Mail : jackyechevre@gmail.com

INFORMATIONS

EXTINCTION NOCTURE PARTIELLE DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC SUR LE TERRITOIRE COMMUNAL

Lors du Conseil Municipal du 28 février 2024, la délibération N° 12-24, votée à l'unanimité par l'assemblée, décidait de l'extinction de l'éclairage public de **minuit à 5 heures du matin** à compter du 1^{er} juillet 2024. Depuis toujours, la volonté de la municipalité est d'engager et mettre en place des actions en faveur de la maîtrise des consommations d'énergies.

Outre la réduction de la facture de consommation d'électricité (baisse attendue d'environ 30 %), cette action contribue également à la préservation de l'environnement par la limitation des émissions de gaz à effet de serre et la limitation des nuisances lumineuses.

Les modalités de fonctionnement de l'éclairage public relèvent ensuite du pouvoir de police du maire, qui dispose de la faculté de prendre à ce titre par arrêté des mesures de limitation de l'amplitude horaire du fonctionnement, compatibles avec la sécurité des usagers de la voirie, le bon écoulement du trafic et la protection des biens et des personnes.

Après sollicitation de la communauté d'agglomération (gestionnaire en charge de l'éclairage public), Monsieur le Maire indique qu'il est envisagé de procéder à l'extinction de l'éclairage public entre minuit et 5 heures sauf sur les routes départementales 70, 97 et 100 en traversée du village.

Des panonceaux seront mis en place au dessous des panneaux d'entrée d'agglomération.



MUSÉE DU SAUT DU TARN

Chaque année, le musée du Saut du Tarn organise plusieurs événements afin de valoriser à la fois le site mais aussi l'histoire et le patrimoine de l'usine métallurgique et du Saut de Sabo. En 2024, plusieurs nouveautés sont au rendez-vous et deux d'entre elles devraient plus particulièrement intéresser les Arthésiens ! Un livret du programme annuel sera distribué avec la Voix du Couderc.

Tout récemment le vendredi 31 mai avait lieu le vernissage de l'exposition « Atmosphère primale » (du 31 mai au 8 septembre) dont voici la présentation partielle ci-dessous :

Comment s'est créée l'atmosphère ?

Quelles ont été les transformations qui conduisent à son extraordinaire et fragile présence ?

« *Atmosphère primale* » s'adresse à tous. C'est une installation plastique qui croise les arts et les sciences. **Elle met en scène** les odeurs, les lumières, les sons, les compositions des gaz des premières atmosphères.

Elle immerge le visiteur en traversant les états de sept périodes décisives dans l'évolution des atmosphères qui ont existé sur terre. **Elle met en partage** les connaissances récoltées lors des échanges entre scientifiques et artistes.

L'atmosphère que nous connaissons n'a pas toujours existé, elle n'est apparue que depuis quelques 12 millions d'années. Si l'on rabat l'histoire de la terre sur 24 heures, l'histoire de l'humanité vieille de 300 000 ans, n'en représente que les 5 dernières secondes !





SJAO XV : un club qui grandit !

Depuis des années, le club s'appuie sur sa formation pour continuer à grandir.

Il a aussi étoffé ses structures avec la « Maison du Rugby », qui va permettre au site, la saison prochaine, d'être un des quatre centres de formation de l'Occitanie.

Dans le même temps, le club grandit au niveau sportif. L'école de Rugby a franchi un nouveau palier, avec plus de 140 enfants, dont une dizaine de filles. Structurée, labellisée 2 étoiles, elle est à peu près complète dans toutes les catégories et commence à alimenter les sélections départementales.

Les cadets, auteurs d'une belle saison, finissent à la 2^e place d'Occitanie à l'entame de phases finales prometteuses. Les juniors ont fait le pari, que certains pensaient risqué, de jouer au plus haut niveau régional et d'engager 2 équipes. Pari réussi puisque, après un départ difficile, ils rivalisent avec les meilleurs et que les 2 équipes sont allées au bout de leurs compétitions.

Pour les seniors, après des hauts et des bas, la fin de saison est intéressante, avec la victoire en boucliers de terroir qui en fait le 1^{er} club régional du département et, plus récemment, la victoire en challenge d'Occitanie contre un ex-pensionnaire de Fédérale, qui ouvre les portes d'un championnat de France où chacun se prend à rêver. Et ceci, avec un mélange d'anciens et de jeunes, dont la moitié n'ont connu d'autre club que le SJAO, bien d'autres étant là depuis de nombreuses saisons.

C'est bien dans cette philosophie que le SJAO XV veut et doit continuer, pour être le club à dimension cantonale ouvert à tous les enfants et les jeunes désireux de jouer au rugby, garçons et filles, pour leur donner une bonne formation et contribuer à leur éducation, pour permettre aux meilleurs d'assouvir leurs ambitions sportives dans des clubs voisins et amis, et aux autres de s'épanouir dans un club ambitieux mais raisonnable.

Féminiser les effectifs chez les plus jeunes, renforcer encore les structures de formation, figurer en haut de la pyramide régionale, voire re-goûter à la Fédérale 3, tels sont les objectifs du SJAO XV, votre club !

Merci à Arthès pour la mise à disposition de ses installations et aux Arthésiens pour tout le soutien de ses fidèles supporters, de plus en plus nombreux à La Planque ou même à l'extérieur. En route pour 2024-2025 !



les cadets du SJAO Saison 2023 - 2024

Arthès Rando Loisirs

Les plannings de randonnées de début 2024 proposées le samedi et le dimanche en alternance nous ont permis de découvrir des lieux quelquefois inconnus de beaucoup d'entre nous, par exemple la boucle de Lagarde Viaur. Ces circuits ont été parcourus par des groupes de 14 marcheurs en moyenne. C'est une bonne marque d'assiduité. Il faut dire que la bonne ambiance et la solidarité sont de rigueur.



Tout récemment, le parapet de la passerelle qui s'était « prise pour un bateau » à la fin mai 2023 a été restauré. Chaque promeneur peut combiner à son goût, des portions de parcours sur le territoire de la commune.

En préparation la marche initiée par les Jeunes du Conseil Municipal Jeunes d'Arthès pour la journée du 16 juin. À cette occasion un petit parcours de moins d'une heure sera proposé avec des activités de lecture de carte, à la fin de l'année scolaire ARL sera sollicitée pour encadrer la sortie scolaire de tout le primaire.

Le calendrier des sorties pour la fin de l'année, puis un coup demain donné au Sapeurs-Pompiers du Tarn pour le 21 septembre en soirée, l'organisation d'Octobre Rose (début octobre) et du Téléthon 2024 début décembre occuperont les membres du bureau.

ARL vous souhaite un bel été et vous dit à bientôt sur les chemins !

Pour tout renseignement ou question, écrire à : arthésrando@gmail.com

ASSOCIATION ROZEN

SOPHROLOGIE-RELAXATION DÉTENTE-ZÉNITUDE-ANTI STRESS-BONHEUR D'ÊTRE

La sophrologie est une technique de développement personnel.

Elle permet grâce à l'association de la respiration, de la visualisation et de la relaxation, d'activer le conscient et de favoriser le bien être.

Ses bienfaits :

- mieux gérer le stress et les émotions au quotidien
- développer la confiance en soi
- accroître les facultés de concentration et de mémorisation
- mieux maîtriser les troubles du comportement
- mieux supporter les douleurs physiques et morales

Et plus concrètement elle est pratiquée, notamment,

- pour retrouver le sommeil et l'améliorer
- pour affronter les épreuves de la vie (examens, entretien, divorce, deuil, dépression...)
- pour accompagner les prises de décisions (arrêter de fumer, mincir, addictions diverses...)



Un groupe très assidu s'est retrouvé tous les lundis, à la salle du dojo de la maison des associations, de 19h15 à 20h30.

Les séances se termineront le lundi 24 juin 2024.

La reprise se fera le lundi 30 septembre 2024.

Si vous aussi vous ressentez le besoin, dans ce monde très agité, de vous reconnecter à vous-même, de trouver un nouveau souffle, de travailler le positif, alors accordez vous cette pause ou cette parenthèse pour améliorer votre vie de tous les jours.

Pour tout renseignement n'hésitez pas à contacter :

Mme Roselyne LARROQUE au 06.84.91.97.44

FERMETURES POUR CONGÉS ÉTÉ 2024

DOCTEUR au 4 rue Serge Carrière

Tél : 05 63 55 10 31

PHARMACIE au 1 avenue du moulin

Tél : 05 63 55 10 53

cabinet INFIRMIÈRES au 58 chemin de Riols

Tél : 06 08 71 46 93

Tél : 06 64 64 63 16

OSTÉOPATHE Tél : 06 80 90 52 44

CHIROPRACTEUR

11 rue Pierre Caussé

Tél : 05 63 60 63 53

cabinet KINÉSITHÉRAPEUTES

62 avenue de Lescure

Tél : 05 63 55 14 44

cabinet OSTÉOPATHES au 60 chemin de Riols

Tél : 06 85 55 20 65

Tél : 06 85 55 20 65

Tél : 06 14 46 43 80

OSTÉOPATHE

Tél : 06 78 11 48 98 au 4 rue Serge Carrière

BOULANGERIES

Tél : 05 63 55 01 85

Tél : 05 63 55 68 97

COIFFEURS

Tél : 05 63 45 98 12

Tél : 05 63 55 17 14

Tél : 05 63 45 02 90

Tél : 05 63 49 07 41

PRESSE

Tél : 05 63 55 13 51

ATELIER COUTURE

Tél : 06 79 30 31 15

PIZZÉRIA

Tél : 05 63 55 59 15

LA RÔTISSOIRE

Tél : 06 30 86 35 74

INSTITUT DE BEAUTÉ

Tél : 06 46 77 64 01

CENTRE BIEN-ÊTRE

au 17 place Augustin Malroux

Tél : 06 70 94 80 59

BISTROT - CAVE à VINS

Tél : 06 49 11 02 25

PÉDICURE – PODOLOGUE

Cabinet Ostéopathes 60 chemin de Riols

Tél : 06 02 12 87 21

PRATICIEN en PHYTOTHÉRAPIE

Tél : voir M. Bertrac (ostéopathe)

FAJON Simon

du 27 juillet au 25 août

GAUSSERAND P et S

du 5 août au 17 août

ROUSSILLON Mauricette

pas de fermeture

BADUEL Laure (Cabinet Infirmières)

pas de fermeture

BAUGUIL Elsa (au cabinet d'infirmières)

pas de fermeture

BERMOND Tiffany

pas de fermeture

VIDAL Alain,

GUIRAUD Élodie (06 63 25 45 48)

MANDIRAC Mathieu

VANDEVILLE Éléonore

pas de fermeture

BERTRAC Jean-Rémi

GAUTHIER Charlotte

CAUQUIL Mireille (réflexologue)

pas de fermeture

FAJON Clémence (sur RDV mercredi et samedi) pas de fermeture

CORDURIÈS Sylvain à l'église

pas de fermeture

L'ARTHÉSIENNE au pont

non communiqué

AMBIANCE COIFFURE

non communiqué

COIFFURE OLGA

du 29 juillet au 13 août

YANNICK by LUCILE

pas de fermeture

PASCAL ROBAK

pas de fermeture

FABRE Jérôme

non communiqué

CAREL Cécile

du 15 août au 4 septembre

FEED PIZZA

du 21 juillet au 28 juillet

LIGNON Joël

pas de fermeture

MS BEAUTY ARTIST

pas de fermeture

MA PARENTHÈSE ESSEN'CIEL

Non communiqué

LES VINOTIERS

pas de fermeture

HIPOLITO Mickaël

non communiqué

DUMAY Christian (Cabinet Ostéopathes)

non communiqué

MANIFESTATIONS

Quelques rues ou voies de la commune ont été renommées. Une belle occasion de mettre à l'honneur des personnes ayant marqué par leurs actions la vie des arthésiens.

La « route vieille de Carmaux » devient la rue Pierre Guiraud ancien maire et le « chemin de la Longagne » devient « chemin Docteur Bernard Fajon ». Une cérémonie d'inauguration s'est tenue le 24 mai à partir de 18 heures 30 en présence des membres des deux familles concernées et des élus. Ci-dessous quelques extraits des allocutions prononcées sur site par M. le Maire Jean-Marc Farré résumant en quelques phrases la vie des personnes honorées.

Extraits :

Pierre GUIRAUD est né en 1932 à Arthès, rue Paul Médard.

Ancien militaire de l'armée de l'air, il a débuté à Rochefort, puis est parti en Indochine, au Maroc, Saintes et Toulouse. Après ces années passées dans l'Armée, il a travaillé à l'économat de la clinique Claude Bernard à ALBI.

Marié à Odile ici présente ; un fils Philippe, deux petits enfants, et trois arrière enfants.

Élu maire adjoint d'Arthès de 1971 à 1975 avec M. Marcel Bonafé, maire.

Au décès de M. Bonafé en 1975, il a été élu maire et réélu maire en 1977. De 1995 à 2008, élu conseiller municipal délégué correspondant défense.



Les familles Guiraud et Fajon réunies au croisement avec la rue Albert Larroque

Bernard FAJON est né en 1929 à Jonquières près de Clermont l'Hérault dans une famille de viticulteurs. Ses deux frères ont repris l'exploitation viticole, et lui a voulu exercer sa passion : la médecine. Il a suivi ses études à la faculté de médecine de Montpellier. Créée en 1220, c'est l'université de médecine la plus ancienne dans le Monde.

Militaire parachutiste à Mont Louis (11^{ème} de choc), il a été décoré de la Croix valeur militaire et de la jeunesse et sports. Il a d'abord effectué divers remplacements de médecin, avant de s'installer à Arthès en 1959. En 1960, il a acquis sa maison, sise Rue Serge Carrière.



35 ans au service de la population, avec une présence 24h/24h et un temps de travail bien différent de celui de médecin généraliste d'aujourd'hui en assurant des fonctions polyvalentes (gynécologue, accouchements, petite chirurgie, plâtre, radiographies..).

Il a pris sa retraite bien méritée en 1994.

Les familles Guiraud et Fajon réunies à l'entrée du chemin Docteur Bernard Fajon

Animation sportive pour la rentrée d'automne

Les sapeurs-pompiers de Saint-Juéry organisent une demi-journée sportive le **21 septembre 2024**, avec diverses activités pour les participants : randonnée, course hybride mi-trail mi-route en nocturne et un atelier découverte pour les enfants, un mini parcours de pompier conçu pour les plus jeunes.



Sapeurs-Pompiers de Saint-Juéry

Le « village sportif » ouvrira à 16 heures, avec un parcours junior jusqu'à 21h, une randonnée à 17 h et une course nature à 20 h, les deux sur un même itinéraire de 10,8 km. Numéro des pompiers c'est le 18 ! c'est ressemblance phonétique totale.

Une buvette et de la restauration seront disponibles sur place.

Nous nous engageons à faire un don à l'œuvre des pupilles des sapeurs-pompiers de France pour chaque participant. L'association Œuvre des Pupilles des Sapeurs-Pompiers, a pour mission de venir en aide aux orphelins de Sapeurs-Pompiers dont un parent est décédé en service commandé ou hors service, et aux familles de sapeurs-pompiers dans le besoin.



Pour en savoir plus, veuillez consulter notre site internet : <https://le-trail-dix-huit.jimdosite.com/>

Bien utile, le calendrier des collectes jusqu'à la fin de l'année !



CALENDRIER DES COLLECTES 2024 ARTHÈS



Présentez votre conteneur sur le trottoir en bordure de route, poignée côté route. Sortez vos bacs la veille de la collecte, à partir de 20h.

Janvier						
L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Février						
L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29			

Mars						
L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Avril						
L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

Mai						
L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

Juin						
L	M	M	J	V	S	D
			1	2		
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

Juillet						
L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Août						
L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Septembre						
L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

Octobre						
L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Novembre						
L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

Décembre						
L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					



LUNDI

Collecte des déchets résiduels (sacs fermés dans le bac) toutes les semaines.



JEUDI

Collecte sélective (en vrac dans le bac) une semaine sur deux.

JOURS FÉRIÉS : pas de collecte



Un doute, une question ? Un bac trop petit, trop grand ou abîmé ? Besoin d'un composteur ?

Contactez le service Gestion des déchets : 05 63 76 06 07 ou collecte.selective@grand-albigeois.fr



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGOIS

LES JEUX ARTHÉSIENS

DIMANCHE 16 JUIN DE 9H00 À 17H00

SALLES ET TERRAINS DE SPORT D'ARTHÈS



Chantal REGA athlète de haut niveau
des années 1970 et 1980



Mairie d'ARTHÈS



**FÊTE
DES SPORTS**

**FOOT-RUGBY-MARCHE-TENNIS-JUDO-PÉTANQUE-
BASKET-GYMNASTIQUE**

RESTAURATION SUR PLACE SUR RÉSERVATION